



Aide à la prédication
Dimanche 17 septembre
Marc 1, 40-45

Bettina Schaller
Strasbourg

La lèpre existe encore. Notre confort médical pourrait nous faire oublier cette réalité, qu'il y a encore nombre de gens touchés par des maladies séculaires. C'est une maladie difficile : il faut beaucoup de compassion pour vouloir toucher un tel corps déformé, un visage défiguré, des membres atrophiés. Mais avant cela, il faut relever le comportement prescrit pour une telle personne : protéger les autres de sa propre contagion, se mettre à l'écart, signaler d'une manière ou d'une autre qu'il ne convient pas de s'approcher de soi. Dans le récit de Marc, que le lépreux vienne très directement voir Jésus est, pour le moins, inhabituel.

Que quelqu'un soit affecté de la lèpre est interprété religieusement, en lien avec l'impureté. Lv 13, 9-17: *« un homme est atteint d'une maladie du genre lèpre, on l'amène au prêtre ; le prêtre procède à un examen : s'il y a une boursouffure blanche sur la peau, qu'elle ait fait virer le poil au blanc et que de la chair à vif y apparaisse, c'est une lèpre invétérée dans sa peau ; le prêtre le déclare impur ; il ne prend pas la peine de le mettre à l'isolement, car il est manifestement impur. Mais si cette lèpre se met à bourgeonner sur la peau, au point de recouvrir toute la peau du malade, de la tête aux pieds, d'après ce que peut en voir le prêtre, ce dernier procède à un examen : puisque la lèpre recouvre tout son corps, il déclare pur le malade ; tout ayant viré au blanc, il est pur. Mais du jour où on voit sur lui de la chair à vif, il devient impur ; le prêtre procède à l'examen de la chair à vif et le déclare impur : la chair à vif est impure, c'est de la lèpre ; ou bien alors si la chair à vif a de nouveau viré au blanc, le sujet va trouver le prêtre ; le prêtre procède à l'examen : puisque la partie malade a viré au blanc, le prêtre déclare pure cette maladie : le sujet est pur. »*

Le texte de Marc ne s'embarrasse par de détails, le récit est sec, rythmé, efficace. Jésus passe à l'acte, « pris aux entrailles », sans se perdre dans la

casuistique. Il est pris par l'immédiateté de la demande, y répond, parce qu'il est là pour cela aussi. Le lépreux a obtenu ce qu'il voulait et il a très bien fait de demander cela à Jésus.

Jésus, en demandant que soit effectué le constat de la guérison, respecte la procédure. Il est ici conforme : le constat fait par les autorités religieuses permettrait à l'ex-lépreux sa réintégration sociale.

Pourquoi cette conformité de Jésus ? La pointe du texte se trouve au v. 44 : « ce sera pour eux un *témoignage* ».

La notion de témoignage renvoie à Exode 4, passage où il est question de la vocation de Moïse et surtout un de ses atermoiements : « *Moïse répondit : « Mais voilà ! Ils ne me croiront pas, ils n'entendront pas ma voix. Ils diront : Le SEIGNEUR ne t'est pas apparu ! » Le SEIGNEUR lui dit : « Qu'as-tu à la main ? » – « Un bâton », dit-il. « Jette-le à terre. » Il le jeta à terre : le bâton devint serpent et Moïse s'enfuit devant lui. Le SEIGNEUR dit à Moïse : « Etends la main et prends-le par la queue. » Il étendit la main et le saisit : le serpent redevint bâton dans sa main. – « C'est afin qu'ils croient que le SEIGNEUR t'est apparu, le Dieu de leurs pères, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob. » Le SEIGNEUR lui dit encore : « Mets donc la main dans ton sein. » Il mit la main dans son sein et la retira : sa main était lépreuse, couleur de neige. Le SEIGNEUR dit : « Remets la main dans ton sein. » Il remit la main dans son sein et la retira de son sein : elle était redevenue normale. – « Alors, s'ils ne te croient pas et n'entendent pas la voix du premier signe, ils croiront à la voix du signe suivant. Alors, s'ils ne croient pas plus à ces deux signes et n'entendent pas ta voix, tu prendras de l'eau du Fleuve et la répandras à terre ; l'eau que tu auras prise au Fleuve, sur la terre deviendra du sang. ».*

Le signe est présenté, positivement, comme ce qui doit parvenir à convaincre les plus réfractaires à l'autorité de Moïse (sans être pour autant une garantie). Dans cet extrait de l'Exode, la pointe est : « *C'est afin qu'ils croient que le SEIGNEUR t'est apparu, le Dieu de leurs pères, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob. ».*

L'enjeu de la procédure demandée par Jésus au lépreux est du même niveau : la procédure devait conduire, peut-être, à le reconnaître, Jésus, comme le Seigneur agissant. Ce qu'accomplit Jésus, par la guérison du lépreux, dépasse largement son cas, ce que le lépreux, tout à sa joie légitime, rate magistralement en se répandant dans toute la ville et au-delà. Certes, Jésus passe pour guérisseur (et il guérit déjà – 1, 21 ss) et sa renommée se propage à ce titre-là (v. 45). Mais il est plus qu'un guérisseur. Et à cet égard, le texte de Marc est subtil : le lépreux « *κηρύσσειν πολλὰ καὶ διαφημίζειν τὸν λόγον* » (v. 45).

L'emportement de Jésus (v. 43) peut s'expliquer comme l'expression d'un pressentiment : celui de ne pas être justement compris, à hauteur de l'enjeu (fameux « secret messianique » (?) ou pas).

La suite du texte indique également que le lépreux n'obéit pas – Jésus, guérisseur, ne fait pas encore autorité. Sa voix (cf. Exode) n'est pas encore « entendue ». Ce qui donne un singulier effet de contraste ! : « Il commande même aux esprits impurs et ils lui obéissent » (1, 28).

L'autorité de Jésus ne s'impose pas d'elle-même.